

L'ENTRAIN

Riche de notre passé

pour créer l'avenir



Participation au journal:

**Guylaine Phaneuf
Solange Perreault
Monique Sévigny
Sonia Royer
Francine Faucher
Marie-Hélène Riopel
Clémence Caron
Sylvie Perreault, responsable**

Si le cœur vous en dit, vous pouvez vous joindre à notre équipe en tout temps en contactant la responsable. Il y a de la place pour de nouvelles chroniques.

.....

*Sachez qu'il est possible pour les anciens **résidents de La Reine** de connaître ce qui se passe chez-nous!!! Il suffit de vous abonner au coût de 35 \$ par année. Faites alors parvenir votre chèque libellé à la Municipalité de La Reine, 1, 3^e ave ouest, La Reine, J0Z 2L0. N'oubliez pas d'y inscrire votre adresse au complet. À tous les mois, vous recevrez votre journal **l'Entrain**.*

.....

Tous ceux et celles qui ont des choses à faire paraître dans le journal, annonces ou articles pouvant intéresser la population, vous n'avez qu'à les déposer au bureau municipal, ou me les faire parvenir par courriel: sylvie.perr@tlb.sympatico.ca, avant le 15 de chaque mois. Plus la participation est grande, plus le journal est intéressant!

.....

*Votre journal est maintenant disponible sur le site internet de votre municipalité : **lareine.ao.ca** onglet "la municipalité" dans la marge gauche, journal local.*

MOT DE LA RESPONSABLE...

Vol. 18 # 10
Décembre 2019

Bonjour,

2020 frappe déjà à notre porte. C'est le temps de tourner la page et d'en commencer une nouvelle. Remercions le ciel d'être sur terre pour en profiter au maximum.

Je désire remercier toutes mes collaboratrices qui font de ce journal un succès. Je reçois des commentaires positifs à chaque parution, ce qui est une bonne indication que vous nous lisez, et c'est encourageant pour nous.

Je souhaite à tous la santé et le bonheur pour 2020.

Sylvie Perreault



Prochain journal le 22 janvier, merci de me faire parvenir vos articles pour le 20



#145730058

Sylvie Jacob	1 janvier	Éric Raymond	1 janvier
David Lessard Raymond	7 janvier	Dylan Lessard Raymond	9 janvier
Bruno Roy	10 janvier	Mathis Larivière	15 janvier
Nathan East	18 janvier	Joseph Caron	19 janvier
Izaak Perreault	25 janvier	Yvon Dupuis	27 janvier
Anne Drainville	27 janvier	Annick Dostaler	28 janvier
Anaève East	28 janvier	Chantal East	31 janvier



Le téléthon aura lieu cette année le 26 janvier, de 16h00 à 20h00.

Vous pourrez faire votre don en appelant au 819-947-5271 ou en vous présentant au Local Optimistes du centre communautaire. Les bénévoles se feront un plaisir de les recueillir.

Pierrette East, resp.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
TENUE LE 7 OCTOBRE 2019, À 19H00,
À LA SALLE MUNICIPALE
SITUÉE AU CENTRE COMMUNAUTAIRE

Sont présents: Le maire monsieur Jean-Guy Boulet, et

Les conseillères mesdames Stéphanie Perreault, Sylvie Perreault, Sophie Bouchard, Noémi Soulard et Marielle Gauthier et le conseiller monsieur Normand Moore.

Assiste également à l'assemblée, M. Daniel Céleste, directeur général et secrétaire-trésorier, qui agit en tant que secrétaire d'assemblée et M. Jean-Claude Doré secrétaire-trésorier adjoint.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après avoir constaté qu'il y a quorum, le maire déclare la séance ouverte.

2. 19-10-166 : ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Mme Sylvie Perreault, appuyé par Mme Stéphanie Perreault et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté :

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Décorum;
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 septembre 2019;
5. Correspondance;
6. Présentation des comptes à payer;
7. Diverses résolutions:
 - Adoption plan de sécurité civile; REPORTÉ
 - Adoption ententes inter municipales sécurité civile;
 - Proposition de services – Préparation d'un devis d'appel d'offres de services professionnels, collecte et traitement des eaux usées;
 - CIM : Module rôle en ligne;
 - TECQ 2014-2018 : Programmation de travaux
 - Opération cadastrale lots 5 891 611 & 5 891 612;
 - Soumissions pour divers à vendre;
 - Programme d'aide à la voirie locale, volet – Projets particuliers d'amélioration;
 - Demande d'appel d'offre à « Les Entreprises J.L.R. »;
 - Halloween 2019;
 - Escalier - loyer du 3A, 3^e avenue Ouest;
8. Période de questions (de 19h30 à 20h);
9. Rapport de l'inspecteur municipal;
10. Suivi des actions à faire:
11. Rapport des activités du maire et des conseillers;
12. Sujets divers:
 - Gym – Conditions d'adhésion; REPORTÉ
 - Peinture des couvercles des trous d'homme (man-holes)
13. Tour de table sur le déroulement de la réunion;
14. Clôture de la séance;

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

3. DÉCORUM

Le maire Jean-Guy Boulet résume l'étiquette à laquelle sont astreints les conseillers et conseillères lors des séances de conseil.

4. **19-10-167 :** **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 SEPTEMBRE 2019**

Il est proposé par Mme Sylvie Perreault, appuyé par Mme Marielle Gauthier et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance en titre, tel que présenté.

5. **CORRESPONDANCES**

▪ **19-10-168 :** **CLUB OPTIMISTE DE LA REINE – BILAN, PROJET CAMP DE JOUR 2019**

CONSIDÉRANT le dépôt du bilan du projet Camp de jour 2019 représentant un coût net, soustraction faite des revenus d'inscription et subvention de 3 161,78\$ pour lequel, la municipalité de La Reine s'engage à défrayer 50% desdits coûts.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Mme Stéphanie Perreault, appuyé par Mme Noémi Soulard et résolu à l'unanimité de rembourser la somme de 1 580,89 au Club Optimiste de La Reine.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

▪ **19-10-169 :** **BIBLIOTHÈQUE DE LA REINE – REMPLACEMENT D'ORDINATEUR**

ATTENDU QUE le support de Microsoft Windows 7 prendra fin le 14 janvier 2020, n'offrant donc plus de mise à jour ni support pour ce système;

ATTENDU QUE le Réseau des bibliothèques propose une commande groupée afin de procéder au remplacement des ordinateurs.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Mme Sylvie Perreault, appuyé par Mme Noémi Soulard et résolu à l'unanimité de faire partie de la commande groupée au prix budgétaire proposé de 910.00\$ excluant les taxes, pour le budget 2020.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

6. **19-10-170 :** **PRÉSENTATION DES COMPTES À PAYER**

Il est proposé par Mme Sylvie Perreault, appuyé par Mme Stéphanie Perreault et résolu à l'unanimité:

- d'accepter la présentation des comptes à payer, pour septembre 2019, au montant de 84 982.12 \$, et d'autoriser le paiement de ces factures par chèques ou par paiement direct Desjardins;
- d'accepter la présentation des salaires versés aux employés, en septembre 2019, au montant net de 9 992.02 \$;
- d'accepter la présentation des factures payées par AccèsD Affaires, Visa ou par chèques, en septembre 2019, totalisant un montant de 10 587.95\$.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

7. **DIVERSES RÉOLUTIONS**

▪ **19-10-171 :** **ADOPTION ENTENTES INTERMUNICIPALES –**

SÉCURITÉ CIVILE

ATTENDU QUE la municipalité se devait de consigner dans le plan de sécurité civile les dispositions du règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisations les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre;

ATTENDU QU'EN vertu de ce plan, la municipalité devait convenir d'ententes avec des tiers pour s'assurer la disponibilité de locaux et équipements pour subvenir aux besoins de sa population en cas de sinistre, advenant que la municipalité elle-même ne puisse offrir les dits services à sa population;

ATTENDU QUE la municipalité a convenu deux ententes intermunicipales, l'une avec la municipalité de Dupuy et l'autre avec la municipalité de St-Lambert pour offrir ces services;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Mme Noémi Soulard, appuyé par Mme Sylvie Perreault et résolu à l'unanimité que le maire et le directeur général de la municipalité soient autorisés à signer les protocoles d'ententes intermunicipales avec les municipalités de St-Lambert et de Dupuy.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

- **19-10-172 :** **PROPOSITION DE SERVICES POUR LA PRÉPARATION D'UN DEVIS D'APPEL D'OFFRES DE SERVICES PROFESSIONNELS**

CONSIDÉRANT le projet « Collecte et traitement des eaux usées » de la municipalité de La Reine;

CONSIDÉRANT le besoin de la préparation d'un devis d'appel d'offres de services professionnels;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Normand Moore, appuyé par Mme Sophie Bouchard et résolu à l'unanimité d'accepter la proposition de services de FRANCE THIBAUT ING. Expert conseil pour la préparation du devis d'appel d'offres de services professionnels, au montant forfaitaire de 5 500\$, ce montant excluant les taxes.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

- **19-10-173 :** **COOPÉRATIVE D'INFORMATIQUE MUNICIPALE (CIM) – MODULE DE RÔLE EN LIGNE**

CONSIDÉRANT les demandes croissantes provenant des diverses institutions financières ou de notaires concernant les évaluations municipales ou autres demandes du domaine public adressées à la municipalité de La Reine via courriel ou téléphone;

CONSIDÉRANT la possibilité de faire l'acquisition du module « Rôle en ligne » afin de permettre l'accès à ces données.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par M. Normand Moore, appuyé par Mme Noémi Soulard et résolu à l'unanimité de procéder à l'acquisition dudit module au coût total de 1 031,22\$ incluant les taxes et frais d'hébergement, et ce, pour l'année 2020.

ADOPTÉ à la majorité des membres du conseil.

- **19-10-174 :** **PROGRAMMATION DE TRAVAUX DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE LA TAXE SUR L'ESSENCE ET DE LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC POUR LES ANNÉES 2014**

À 2018

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018 ;

ATTENDU QUE la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Mme Sylvie Perreault, appuyé par Mme Sophie Bouchard et résolu à l'unanimité que :

la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018 ;

la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28\$ par habitant par année, soit un total de 140\$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme ;

la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe, comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

▪ **19-10-175 :** **OPÉRATION CADASTRALE LOTS 5 891 611 & 5 891 612**

Il est proposé par M. Normand Moore, appuyé par Mme Stéphanie Perreault d'autoriser M. Daniel Céleste, directeur générale et secrétaire-trésorier à signer les documents relatifs pour une opération cadastrale sur les lots 5 891 611 et 5 891 612 du cadastre du Québec (lots projetés 6 331 208 à 6 331 211) et appartenant à la municipalité de La Reine, le tout préparé par Patrick Descarreaux, arpenteur-géomètre Inc.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

▪ **19-10-176 :** **SOUSSIONS POUR DIVERS À VENDRE**

CONSIDÉRANT la réception d'une seule soumission pour la mise en vente de cinq (5) ponceaux de ciment d'un diamètre de 24 pouces et 88 pouces de longueur

EN CONSÉQUENCE il est proposé par M. Normand Moore, appuyé par Mme Stéphanie Perreault et résolu à l'unanimité, d'accepter la soumission reçu de M. Claude Faucher au montant de 101.00\$

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

▪ **19-10-177 :** **SOUSSIONS POUR DIVERS À VENDRE**

CONSIDÉRANT la réception d'une seule soumission pour la mise en vente de dix (10) poteaux de fer de 2 pouces de diamètre et de longueur variée (entre 18 et 20 pieds).

EN CONSÉQUENCE il est proposé par M. Normand Moore, appuyé par Mme Sylvie Perreault et résolu à l'unanimité, d'accepter la soumission reçu de M. Serge Racette au montant de 55.00\$

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

▪ **19-10-178 :** **PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE - VOLET- PROJETS PARTICULIERS D'AMÉLIORATION (PPA-ES)**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale;

CONSIDÉRANT QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

CONSIDÉRANT QUE les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAV;

CONSIDÉRANT QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et admissible au PAV;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Sylvie Perreault, appuyé par M. Normand Moore et résolu à l'unanimité:

D'APPROUVER les dépenses au montant de 10 000.00 \$ relatives aux travaux d'amélioration réalisés et frais inhérents admissibles mentionnés sur le formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

▪ **19-10-179 :** **DEMANDE D'UNE OFFRE DE SERVICES À LES ENTREPRISES J.L.R. INC. POUR LA CUEILLETTE ET LE TRANSPORT DES MATIÈRES RÉSIDUELLES ET DES MATIÈRES RECYCLABLES – ANNÉE 2020**

Il est proposé par Mme Sylvie Perreault, appuyé par Mme Sophie Bouchard et résolu à l'unanimité de demander une offre de services à Les Entreprises J.L.R. Inc., pour la cueillette et le transport des matières résiduelles et des matières recyclables, pour un contrat d'un an, soit pour l'année 2020. Offre demandée pour la séance du conseil qui se tiendra le 4 novembre 2019.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

▪ **19-10-180 :** **HALLOWEEN 2019**

▪ **19-10-184 :** **PEINTURE DE COUVERCLE DE TOUS D'HOMME**

ATTENDU QU'une demande a été formulée par le Club Optimiste, responsable du camp de jour, afin de créer une activité, soit de peindre les couvercles de trous d'homme dans les rues de la municipalité, de diverses couleurs;

ATTENDU QUE cette demande n'occasionne aucun frais pour la municipalité;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Mme Stéphanie Perreault, appuyé par Mme Sophie Bouchard et résolu à l'unanimité d'accepter la demande du Club Optimiste de La Reine.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

▪ **19-10-185 :** **CONTRAT DE SERVICE – PONT P-00236**

CONSIDÉRANT la réduction de charge pour le pont P-00236, empêchant le déneigement du côté Sud dudit pont avec les équipements de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Normand Moore, appuyé par Mme Noémi Soulard et résolu à l'unanimité :

- qu'un contrat de service soit proposé à Monsieur Guy Carrier, et ce, pour l'hiver 2019-2020;
- d'autoriser le maire à signer ledit contrat de service; et
- d'autoriser le paiement annuel de 500,00\$ à Monsieur Guy Carrier pour l'entretien du pont P-00236.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

13. **TOUR DE TABLE SUR LE DÉROULEMENT**

14. **19-10-186 :** **CLÔTURE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Mme Sylvie Perreault, appuyé par Mme Noémi Soulard et résolu à l'unanimité que la séance soit levée. Il est 20h53.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

Secrétaire trésorier

Maire

Je, Jean-Guy Boulet, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
TENUE LE 4 NOVEMBRE 2019, À 19H00,
À LA SALLE MUNICIPALE
SITUÉE AU CENTRE COMMUNAUTAIRE

Sont présents: Le maire monsieur Jean-Guy Boulet, et

Les conseillères mesdames Stéphanie Perreault, Sylvie Perreault, Sophie Bouchard, Noémi Soulard et Marielle Gauthier et le conseiller monsieur Normand Moore.

Assiste également à l'assemblée, M. Daniel Céleste, directeur général et secrétaire-trésorier, qui agit en tant que secrétaire d'assemblée et M. Jean-Claude Doré secrétaire-trésorier adjoint.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après avoir constaté qu'il y a quorum, le maire déclare la séance ouverte.

2. 19-11-187 : ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Mme Stéphanie Perreault, appuyé par Mme Sylvie Perreault et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté :

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Correspondance;
4. Présentation des comptes à payer;
5. Diverses résolutions:
 - Sécurité civile – Entente intermunicipale;
 - Adoption plan de sécurité civile;
 - Autorisation de travaux;
 - Entretien hivernal pont P-00236;
 - Présentation des états comparatifs des revenus et dépenses au 30 septembre 2019;
 - Soumission pour la cueillette et le transport des matières résiduelles et recyclable; présentée par Les Entreprises J.L.R. Inc., pour l'année 2020;
 - Entente de protection contre incendie de la municipalité de Dupuy pour la municipalité de La Reine (2020);
 - Chauffeur occasionnel côté Nord;
6. Période de questions (de 19h30 à 20h);
7. Rapport de l'inspecteur municipal;
 - Achat de lumières de rue (4-6);
8. Suivi des actions à faire;
9. Rapport des activités du maire et des conseillers;
10. Sujets divers:
 - Gym – Conditions d'adhésion;
 - Équipement pour le gym;
11. Tour de table sur le déroulement de la réunion;
12. Clôture de la séance;

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

3. CORRESPONDANCES

- **19-11-188 : DÉNEIGEMENT DE LA 1^{ÈRE} AVENUE EST, LA REINE**

HIVER 2019-2020

CONSIDÉRANT la demande reçue de Monsieur Joseph Caron pour les citoyens de la 1^{ère} avenue Est de La Reine;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Normand Moore, appuyé par Mme Sylvie Perreault et résolu à l'unanimité d'accepter la demande reçue et de faire le déneigement de la 1^{ère} avenue Est, comme par les années passées, en mettant la neige uniquement vers le côté Sud de la rue, le tout pour un montant global de 360,00\$.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

▪ 19-11-189 : MRC D'ABITIBI-OUEST – DÉCLARATION DE
COMPÉTENCE – INTENTION

CONSIDÉRANT la correspondance reçue par courrier recommandé et incluant la résolution numéro 19-124 portant le titre « Déclaration de compétence : Intention »;

CONSIDÉRANT QUE lecture intégrale de ladite résolution est faite aux élus.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par M. Normand Moore, appuyé par Mme Sophie Bouchard et résolu à l'unanimité :

QUE la municipalité de La Reine est en accord avec le contenu de la résolution et appui l'orientation de la MRC d'Abitibi-Ouest de déclarer sa compétence relativement à l'implantation, l'entretien et l'exploitation d'un système de télécommunication par fibre optique, incluant entre autre, un système de télécommunication sans fil.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

▪ 19-11-190 : CLUB DE L'ÂGE D'OR – DEMANDE DE LOCATION DE
SALLE GRATUITE POUR SOUPERS
COMMUNAUTAIRES

ATTENDU QU'une demande est faite par le Club de l'Âge d'or de La Reine afin d'utiliser gratuitement la salle et la cuisine, chaque premiers mercredis de chaque mois afin d'y tenir l'activité « Soupers communautaires »

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Mme Noémi Soulard, appuyé par Mme Marielle Gauthier et résolu à l'unanimité d'accepter la demande de location gratuite.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

▪ 19-11-191 : COMMISSION SCOLAIRE DU LAC-ABITIBI –
RÉSOLUTION D'APPUI

ATTENDU QU'il est important pour la population de la M.R.C. de l'Abitibi-Ouest de pratiquer des activités physiques pour garder la forme;

ATTENDU QUE le terrain de soccer et la piste d'athlétisme situé derrière la Cité étudiante Polyno de La Sarre sont désuets et ne correspondent pas aux normes des Fédérations sportives;

ATTENDU QU'il serait important de bénéficier d'un nouveau site moderne et sécuritaire qui répondra aux besoins de la population pour la pratique de plusieurs sports.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Mme Sylvie Perreault, appuyé par Mme Stéphanie Perreault et résolu à l'unanimité :

Que la municipalité de La Reine appuie la Commission scolaire du Lac-Abitibi et le comité de relance de la piste d'athlétisme pour le projet de la construction d'un Site Multisports à La Sarre.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

4. 19-11-192 : PRÉSENTATION DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par Mme Sylvie Perreault, appuyé par Mme Stéphanie Perreault et résolu à l'unanimité:

- d'accepter la présentation des comptes à payer, pour octobre 2019, au montant de 93 652.91 \$, et d'autoriser le paiement de ces factures par chèques ou par paiement direct Desjardins;
- d'accepter la présentation des salaires versés aux employés, en octobre 2019, au montant net de 10 776.10 \$;
- d'accepter la présentation des factures payées par AccèsD Affaires, Visa ou par chèques, en octobre 2019, totalisant un montant de 6 586.86\$.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

5. DIVERSES RÉOLUTIONS

▪ 19-11-193 : PLAN DE SÉCURITÉ CIVILE

ATTENDU QUE les municipalités locales ont, en vertu de la *Loi sur la sécurité civile* (RLRQ, c. S-2.3), la responsabilité de la sécurité civile sur leur territoire;

ATTENDU QUE la municipalité est exposée à divers aléas d'origine naturelle et anthropique pouvant être à l'origine de sinistres;

ATTENDU QUE le conseil municipal de la Municipalité de La Reine reconnaît que la municipalité peut être touchée par un sinistre en tout temps;

ATTENDU QUE le conseil municipal voit l'importance de se préparer aux sinistres susceptibles de survenir sur son territoire;

ATTENDU QUE cette préparation doit être maintenue opérationnelle et faire l'objet d'un suivi régulier auprès du conseil municipal;

ATTENDU QUE les mesures mises en place par la municipalité et consignées dans le plan de sécurité civile sont conformes aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre*;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Sylvie Perreault, appuyé par Mme Sophie Bouchard, et résolu à l'unanimité, que le plan de sécurité civile de la municipalité préparé par M. Daniel Céleste, directeur général soit adopté, et que M. Jean-Claude Doré, directeur général adjoint soit nommé responsable de la mise à jour et de la révision du plan de sécurité civile.

Cette résolution abroge tout plan de sécurité civile adopté antérieurement par la municipalité ainsi que toute nomination antérieure concernant la personne désignée pour effectuer la mise à jour ou la révision de ce plan.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

▪ **19-11-194 :** **SÉCURITÉ CIVILE : ENTENTE INTERMUNICIPALE**

ATTENDU QUE la municipalité se devait de consigner dans le plan de sécurité civile les procédures d'alerte et de mobilisations des citoyens ainsi que les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre;

ATTENDU QU'EN vertu de ce plan, la municipalité devait convenir d'ententes avec des tiers pour s'assurer la disponibilité de locaux et équipements pour subvenir aux besoins de sa population en cas de sinistre, advenant que la municipalité elle-même ne puisse offrir les dits services à sa population;

ATTENDU QUE la municipalité a convenu une entente intermunicipale avec la municipalité de St-Lambert pour offrir ces services, à défaut de pouvoir le faire elle-même;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par M. Normand Moore, appuyé par Mme Marielle Gauthier, et résolu à l'unanimité que le maire et le directeur général de la municipalité soient autorisés à signer le protocole d'entente intermunicipale avec la municipalité de St-Lambert.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

▪ **19-11-195 :** **AUTORISATION DE TRAVAUX AU CENTRE COMMUNAUTAIRE**

ATTENDU QUE la municipalité se devait de consigner dans le plan de sécurité civile les procédures d'alerte et de mobilisations des citoyens ainsi que les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre;

ATTENDU QU'EN vertu de ce plan, la municipalité doit se doter d'infrastructures permettant un hébergement temporaire en cas de sinistre, comprenant des installations sanitaires, des services d'alimentation et les équipements requis pour parer à une interruption de l'alimentation électrique;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une aide financière d'un montant de 10 000 \$ provenant du volet 2 du programme offert par l'Agence municipale 9-1-1 du Québec pour défrayer une partie des investissements à réaliser pour répondre à ses obligations;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Mme Marielle Gauthier, appuyé par Mme Stéphanie Perreault, et résolu à l'unanimité que les travaux identifiés relatifs aux installations sanitaires et à l'alimentation électrique soient réalisés dans les meilleurs délais.

ADOPTÉ à la majorité des membres du conseil.

▪ **19-11-196 :** **CONTRAT DE SERVICE – PONT P-00236**

CONSIDÉRANT la réduction de charge pour le pont P-00236, empêchant le déneigement du côté Sud dudit pont avec les équipements de la municipalité;

CONSIDÉRANT la décision de M. Guy Carrier de ne pas reprendre le contrat de déneigement du pont P-00236 pour l'hiver 2019-2020 aux mêmes conditions que la dernière saison;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Marielle Gauthier, appuyé par Mme Stéphanie Perreault et résolu à l'unanimité :

- qu'un nouveau contrat de service soit proposé à Monsieur Guy Carrier, et ce, pour l'hiver 2019-2020;
- d'autoriser le paiement annuel de 700,00\$ à Monsieur Guy Carrier pour l'entretien du pont P-00236;
- d'autoriser le maire à signer ledit contrat de service.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

▪ **19-11-197 :** **PRÉSENTATION DES ÉTATS COMPARATIFS DES REVENUS ET DÉPENSES AU 30 SEPTEMBRE 2019**

Il est proposé par M. Normand Moore, appuyé par Mme Sylvie Perreault et résolu à l'unanimité d'accepter les états comparatifs en date du 30 septembre 2019.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

▪ **19-11-198 :** **ACCEPTATION DE LA SOUMISSION POUR LA CUEILLETTE ET LE TRANSPORT DES MATIÈRES RÉSIDUELLES ET DE MATIÈRES RECYCLABLES POUR L'ANNÉE 2020**

CONSIDÉRANT l'offre de contrat reçue de Les Entreprises J.L.R. (9151-1634 Québec Inc.), relativement à la cueillette et le transport des matières résiduelles et des matières recyclables pour l'année 2020.

CONSIDÉRANT l'annexe 1 de ladite entente à l'effet que lors de circonstances difficiles dues à des conditions météorologiques rendant la chaussée glissante ou enneigée, certaines rues ou rangs pourraient être reportés ou annulés lors des collectes hebdomadaires;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Normand Moore, appuyé par Mme Stéphanie Perreault et résolu à l'unanimité:

- d'accepter la soumission reçue de Les Entreprises J.L.R. (9151-1634 Québec Inc.), pour l'année 2019, au montant de 19 700.00 \$, plus les taxes applicables, incluant les frais d'administration, les voyages supplémentaires et les encombrants du printemps, et
- D'appuyer les conditions énumérées à l'annexe 1 de l'offre de services, la municipalité devra toutefois agir prioritairement lors de situations difficiles afin d'éviter les frais supplémentaires dus aux conditions climatiques, et
- d'autoriser le maire, M. Jean-Guy Boulet, à signer le contrat à intervenir entre les parties.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

▪ **19-11-199 :** **ENTENTE DE PROTECTION CONTRE INCENDIE DE LA MUNICIPALITÉ DE DUPUY POUR LA MUNICIPALITÉ DE LA REINE 2020-2022**

ATTENDU que, la municipalité de La Reine a reçu une proposition d'entente relative à la protection des incendies, pour une durée de trois ans;

ATTENDU que les coûts pour le service sont établis à 101.92\$ par porte pour l'année 2020;

ATTENDU QUE la municipalité de La Reine assumera une augmentation de 5% pour l'année 2 et une augmentation additionnelle de 5% pour l'année 3 de ladite entente;

ATTENDU que ces coûts incluent le salaire de chaque pompier du service incendie, les frais d'utilisation des véhicules et des équipements, les produits consommables, les frais administratifs, les visites et les inspections effectués par les pompiers;

ATTENDU que la tarification ne comprend pas les frais reliés à l'entraide des autres services de protection contre les incendies;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Sylvie Perreault, appuyé par Mme Sophie Bouchard et résolu à l'unanimité que la municipalité de La Reine accepte les termes de l'entente relative à la protection contre incendie de la Municipalité de Dupuy et autorise la maire et le directeur général à signer ladite entente.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

▪ **19-11-200 :** **CHAUFFEUR OCCASIONNEL HIVER**

Il est proposé par Mme Sophie appuyé par M. Normand Moore et résolu à l'unanimité de procéder à l'envoi d'un publiposte mentionnant que la municipalité de La Reine est à la recherche d'un chauffeur occasionnel pour la saison 2020-2021, salaire à discuter et que les personnes intéressées ont jusqu'au 22 novembre 2020 pour déposer leurs candidatures.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

6. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune présence

7. **RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL**

▪ **19-11-201 :** **ACHAT DE LUMINAIRES DE RUE**

ATTENDU QUE l'inspecteur municipal a fait part au directeur général que quelques luminaires de rue devraient être achetés afin de procéder au remplacement des derniers luminaires défectueux.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par M. Normand Moore, appuyé par Mme Noémi Soulard et résolu à l'unanimité de procéder à l'achat de douze (12) luminaires DEL supplémentaires, dépense à appliquer sur le budget 2020 à venir.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

8. SUIVI DES ACTIONS À FAIRE
9. RAPPORT DES ACTIVITÉS DU MAIRE ET DES CONSEILLERS
10. SUJETS DIVERS
- 19-11-202 : GYM – CONDITIONS D'ADHÉSION

ATTENDU QU'il a été demandé de revoir l'âge minimum requis pour l'accès à la salle d'entraînement (gym) du Centre communautaire de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par M. Normand Moore, appuyé par Mme Sylvie Perreault et résolu à l'unanimité que les jeunes de 10 ans à 18 ans puissent accompagner un parent moyennant un abonnement dudit jeune à 50% du coût régulier pour adulte, une seule clé d'accès sera nécessaire et le parent en demeurera responsable.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

11. TOUR DE TABLE SUR LE DÉROULEMENT
12. 19-11-203 : CLÔTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Mme Sylvie Perreault, appuyé par M. Normand Moore et résolu à l'unanimité que la séance soit levée. Il est 20h19.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

Secrétaire trésorier

Maire

Je, Jean-Guy Boulet, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

RAPPEL CONCERNANT LE DÉNEIGEMENT

Il est **interdit** de déverser la neige dans les rues, dans les chemins et dans les fossés municipaux. Advenant le cas, une plainte sera portée à la Sûreté du Québec qui verra à faire respecter la réglementation prévue au Code de la sécurité routière. La municipalité se réserve le droit de faire enlever ladite neige aux frais du contribuable.

Nous vous demandons aussi de ne pas pousser la neige de votre cour devant la propriété voisine puisque cette pratique peut causer des problèmes et des désagréments, de plus, il est **obligatoire et nécessaire** de laisser les rues libres de tout véhicule afin de permettre de procéder au déneigement sans obstacle. De plus, aucun véhicule stationné trop près de la voie publique, nuisant également aux opérations de déneigement **ne seront tolérés.**

Nous apprécions votre collaboration!!



Prévention des incendies

LE PREMIER RESPONSABLE C'EST TOI !

10 CONSEILS POUR PRÉVENIR LES INCENDIES



AVERTISSEUR DE FUMÉE

- Installez un avertisseur de fumée par étage, y compris au sous-sol.
- Préférez un modèle à cellule photoélectrique qui déclenche moins d'alarmes inutiles.
- Changez-le selon la date de remplacement indiquée sur le boîtier par le fabricant.



PLAN D'ÉVACUATION EN CAS D'INCENDIE

- Repérez deux issues possibles.
- Identifiez un point de rassemblement situé à l'extérieur et avisez tous les occupants de la résidence.
- Répétez les gestes à poser lors d'une évacuation en cas d'incendie avec tous les occupants.



COMMENT ÉVACUER VOTRE RÉSIDENCE

- Fermez les portes derrière vous pour empêcher la propagation des flammes et de la fumée dans les autres pièces ou dans les autres logements.
- Composez le 9-1-1 une fois à l'extérieur de votre domicile.



ARTICLES DE FUMEUR

- Ne jetez pas de mégots dans les pots de fleurs ou sur le paillis.
- Déposez les mégots dans un contenant métallique.



SOURCE DE CHALEUR

- Éloignez les rideaux et les meubles à au moins 10 cm des radiateurs ou des plinthes électriques ou de toute autre source de chaleur.



ÉLECTRICITÉ

- Confiez l'installation électrique de votre domicile à un maître électricien.
- Utilisez des appareils électriques homologués au Canada et portant les sigles CSA et ULC.



MONOXYDE DE CARBONE

- Installez un avertisseur de monoxyde de carbone si vous avez un garage attenant à votre domicile ou si vous utilisez des appareils de chauffage ou de cuisson non électriques.
- Suivez les normes du fabricant pour l'installation de votre avertisseur de monoxyde de carbone.



PRÉVENIR LES FEUX DE CUISSON

- Surveillez constamment les aliments qui cuisent et utilisez une minuterie.
- Ne chauffez jamais d'huile dans un chaudron pour faire de la friture, peu importe le type de chaudron ; utilisez une friteuse thermostatique.



RAMONAGE DES CHEMINÉES

- Confiez l'inspection et le ramonage de votre cheminée à un expert, une fois par année, avant la période du chauffage. Ce conseil est également de mise pour les tuyaux d'évacuation des foyers à granules.



CENDRES CHAUDES

- Laissez refroidir les cendres chaudes à l'extérieur dans un contenant métallique muni d'un couvercle également en métal.
- Attendez au moins sept jours avant de les transvider dans le bac à déchets.

En collaboration avec votre service de sécurité incendie

Quebec.ca/prevention-incendies

Feuille paroissiale de La Reine

Semaines du 22 décembre au 26 janvier 2020



- D. 22 déc. 11hrs. Célébration de la Parole par Jocelyne Gauthier et Marco Lévesque
- M 24 déc. Messe de Noël 21hrs. (061-19) Jeannine Soulard – par ses enfants
- D. 29 déc. 11hrs. (011-19) Jeannine Blais - par la famille Blais
- M. 1^{er} jan. 11hrs. (026-17) Anna Brousseau - Quête des funérailles
- D. 5 jan. 11hrs. Célébration de la parole par Guylaine Phaneuf et Anne Drainville
- D. 12 jan. 11hrs. (031-19) Mme et M. François Dubois- Ghislaine Dubois
- D. 19 jan. 11hrs. Célébration de la parole par Angèle Thouin et Marielle Gauthier
- D. 26 jan. 11hrs. (048-16) Gertrude Dessureault- Quête des funérailles



Quêtes du mois d'octobre :

Quêtes : 142.25\$ Prions : 17.00\$

Quêtes du mois de novembre :

Quêtes : 283.05\$ Prions : 23.00\$



PRIÈRE POUR LA NOUVELLE ANNÉE

Prions pour que cette nouvelle année soit l'année de l'amour et de la paix.
Prions pour que la paix règne dans nos cœurs.
Seigneur, aide-nous à lutter contre nos penchants mauvais.
Tant de tentations nous entourent.
Aide-nous, Seigneur, à ne pas perdre de vue l'Essentiel et la Vérité.
Aide-nous, Seigneur, à aimer notre prochain comme tu nous le demandes.
Aide-nous, Seigneur, à sortir de notre égoïsme et de nos jalousies .
La route de ta Volonté est longue et rudeuse.
Mais reste à nos côtés, Seigneur.
Et aide-nous à nous relever à chaque fois que nous tombons.
Garde notre foi, Seigneur, pure et forte comme celle d'un enfant.
Si tu nous tiens la main,
Cette année tout se passera bien,
Car rien n'est impossible à Dieu



BONNES SEMAINES! BONNE ANNÉE! PAIX, JOIE ET SANTÉ!





Mot pour le bulletin paroissial afin d'aviser les paroissiens qu'à partir du 1^{er} janvier 2020, les différentes signatures ne seront plus requises dans les registres de la paroisse.

À mettre au bulletin paroissial en décembre ou en janvier :

Changements importants dans nos registres paroissiaux

Une réforme importante de nos registres paroissiaux entre en vigueur au 1^{er} janvier 2020, et ce pour tous les diocèses du Québec. En plus d'une simplification dans la tenue des registres, dorénavant, seul le curé signera les actes des baptêmes, des mariages et des funérailles. Les actes des sépultures seront signés par la personne responsable du cimetière ou des inhumations. Il n'y aura plus lecture de l'acte, ni signature des parents, parrain et marraine, époux et témoins. Pour les mariages toutefois, les époux et les témoins continueront de signer le document civil (DEC-50), mais non le registre religieux. Il sera toujours possible, pour la personne elle-même, de demander un certificat d'un acte la concernant en s'adressant directement à la paroisse.

Notez que les registres paroissiaux ne sont pas accessibles pour les recherches généalogiques. Il faut plutôt s'adresser à Bibliothèque et Archives nationales du Québec qui rend disponible le double des registres plus anciens.

Maurice Bédard
chancelier au diocèse d'Amos



Bibliothèque La Reine

Bonjours à tous!

*Le temps de fêtes approche à grands pas et la bibliothèque fera relâche du 18 décembre au 6 janvier. **De retour le 7 janvier.***



Le 17 décembre, nous aurons un conte de Noël, le dernier de l'année.

Nous offrons une fois par mois l'heure du conte qui est un grand succès pour les enfants. Nous remercions les parents qui participent avec eux à cette réussite.



Dernièrement nous avons fait l'achat de nombreux livres qui étaient en demande et en avons reçu plusieurs en don de la Fondation Martin Bradley et du salon du livre.

De la belle lecture à faire durant les fêtes.



Nous avons toujours 4 paires de raquettes à prêter, ainsi que celles de la municipalité, vous pouvez rejoindre une des bénévoles de la bibliothèque pour vous les procurer.

Prochainement nous aurons à changé notre ordinateur qui après janvier tombera désuet à cause de Windows 7.

Merci à notre municipalité pour leur support.



Le comité de la bibliothèque se joint à moi pour vous souhaiter un Joyeux temps des Fêtes.

Solange Perreault, responsable



Bonjour à tous!

Dimanche dernier, nous recevions le Père Noël à La Reine. Il arrivait directement du Pôle Nord pour visiter ses amis de notre petit village.

Merci à ceux qui se sont déplacés pour venir fêter avec nous! Nous avons servi environ 120 repas. Au-delà de 50 enfants ont reçu des cadeaux tous choisis avec goût. **Merci spécial** aux lutins pour le choix.

Merci à Clémence et aux jeunes qui ont agrémenté la fête avec de magnifiques chants de Noël.

Merci aux dames qui nous ont apporté une aide précieuse à la préparation du repas.

Merci aux Fermières pour les délicieux pâtés.

Merci aussi à la Municipalité pour nous avoir laissé la salle gratuitement.

Enfin, merci à tous ceux, optimistes ou non, qui ont retroussé leurs manches pour faire de cette fête une belle réussite.

En terminant, tous les membres du Club Optimiste se joignent à moi pour vous souhaiter un Joyeux Noël et une Bonne Année. Par la même occasion, nous voulons vous remercier pour votre support tout au long de l'année.

Angèle Thouin, prés

Surveillez nos prochaines activités :

**Activité semaine de Relâche
Fondue St-Valentin, 15 février 2020**

Festivas... Un spectacle qui rassemble les familles

Une dame très bien connue en Abitibi-Ouest fait partie de la grande famille de la Troupe À Cœur ouvert depuis 2005, à l'époque du Paradis du Nord. Mme Jeannine Journeault s'implique toujours dans l'organisation en donnant bénévolement du temps à la confection des costumes et à diverses autres tâches.

Au fil des ans, Mme Journeault a su démontrer aux autres membres de sa famille, que la Troupe est un endroit où l'on peut s'accomplir tout en ayant du plaisir. Et c'est pourquoi sa fille Micheline Larouche, sa petite fille Caroline Larouche ainsi que ses arrières petits-enfants Zack et Adèle Paiement se sont greffés à l'organisation pour rejoindre leur ainée de 87 ans. « Une belle activité intergénérationnelle où l'on peut fraterniser et une fierté personnelle au dire de Jeannine ».

Comme elle, plusieurs personnes en Abitibi-Ouest font partie de cet organisme. Dans Festivas, on compte parmi eux, des gens de Taschereau, Villebois, Macamic, Authier-Nord, Normétal, Dupuy, Palmarolle, Ste-Germaine, Colombourg, etc. Deux jours semaines, ces gens se rassemblent pour pratiquer les chorégraphies, les textes et chansons afin que le spectacle soit à la hauteur des attentes du metteur en scène et du public.

Pour une 3^e année, Festivas revient en force du 19 au 29 décembre prochain. Vous trouverez tous les détails et les informations sur le site Internet de la Troupe au :

www.latroupeacoerouvert.com



CHRONIQUE VERTE



VOLUME 11, NUMÉRO 1 JANVIER 2020

RÉCUPÉRER ? OUI ÇA VAUT LA PEINE !



En octobre dernier, deux étudiantes de l'Abitibi-Ouest ont pris la route, avec huit autres jeunes de la région, vers le centre de tri Tricentris de Gatineau qui accueille notamment le recyclage en provenance de la MRC d'Abitibi-Ouest. Leur mission : valider que **OUI, ça vaut la peine de récupérer!**

Suite à cette visite, nos représentantes, comme les autres jeunes du projet, ont rédigé un article qui a fait l'objet d'un cahier spécial du journal Le Citoyen. Voici quelques extraits de ce qu'elles ont écrit :

Angélika Racicot, étudiante en 5^e secondaire

« Recycler : plusieurs pensent que ce n'est pas la solution pour réduire la pollution. La vérité, c'est que la solution pour cet enjeu, c'est nous! Ce sont nos gestes qui changent la donne. »

« Il faut penser aux 3R : Réduire, Réutiliser et Recycler. »

Virginie Lagrange, étudiante en 3^e secondaire

« Plusieurs personnes croient à tort que le geste de recycler est inutile en raison de rumeurs qui disent qu'une grosse partie du recyclage est non-utilisée. Ceci est totalement FAUX car 88 à 90 % des matières reçues au centre de tri Tricentris de Gatineau sont valorisées. »

« Pour vous simplifier encore plus la tâche, vous pouvez vous fier au fait que seuls les imprimés, les emballages et les contenants sont recyclables. »

Pour lire les articles complets et ceux des autres jeunes de la région, consultez : <https://www.lecitoyenrouynlasarre.com/archives-et-cahiers-speciaux/04-12-2019-mrc-temiscamingue>

UNE MINE D'INFORMATION

Voici les thèmes abordés par les jeunes de la région dans le cahier spécial :

La surconsommation, une menace grandissante

Zachary Marcoux, 4^e sec.

Le verre, mal aimé du bac bleu

Maxence Banville, 4^e sec.

Il était une fois

Farrel Djougo Djomatchoko, 5^e sec.

Ehen Apetëndagôn! « Oui, ça vaut la peine » en langue anishnabe

Mya Papatie, 4^e sec.

Le destin d'une bouteille d'eau

Maude Dénomme, 3^e sec.

L'importance du recyclage

Daphné Charbonneau, 3^e sec.

La méthode des 3R, l'impact sur les centres de tri

Angélika Racicot, 5^e sec.

Les meilleurs gestes à poser pour recycler

Virginie Lagrange, 3^e sec.

Comment bien trier son bac bleu

Rosalie Gratton, 5^e sec.

Le trajet des matières recyclables

Anthony Métivier, 5^e sec.

Écocentre et Centre de valorisation des matières résiduelles (CVMR)

15, boulevard Industriel, La Sarre
☎ 819 333-2807



Des questions?

Écrivez-nous:
bottinvert@mrcao.qc.ca

MRC d'Abitibi-Ouest

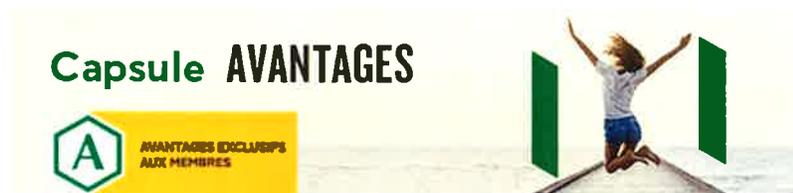
11, 5^e Avenue Est, La Sarre QC J9Z 1K7

☎ 819-339-5671

☎ 819 339-5400

✉ mrcao@mrcao.qc.ca

Votre caisse vous informe...



Un budget équilibré pour bien commencer l'année!

Pour vous aider à commencer l'année du bon pied, Desjardins met à votre disposition l'outil de gestion budgétaire **Mon budget**, un avantage exclusif aux membres Desjardins.

Disponible dans AccèsD, l'outil **Mon budget** vous permet :

- d'avoir un portrait clair de vos finances;
- de garder un meilleur contrôle de vos dépenses;
- de vous fixer des objectifs budgétaires par projet.

Pour savoir où va votre argent visitez desjardins.com/MonBudget

Vos besoins évoluent au fil du temps?

Lorsque des changements importants surviennent, pensez à adapter vos protections d'assurance vie. Desjardins et ses conseillers en sécurité financière sont là pour vous accompagner dans les moments qui comptent.

Visitez desjardins.com/votreviechange

REER-CELI

Vous désirez épargner et cotiser à un REER ou à un CELI ? Découvrez comment nos options d'épargne peuvent vous simplifier la vie. Plan d'action personnalisé en ligne, produits de placement avantageux, épargne par versements automatiques... chez Desjardins, c'est aussi simple que ça !

Pour en savoir plus, visitez desjardins.com/votreplandaction
ou voyez votre conseiller de Desjardins !

Commanditaires



Clinique de Massothérapie
Lucie Laforest
819 947-2176

17, rue Principale
La Reine (Qué.) J0Z 2L0
laforestlucie@gmail.com
laforestlucie.wik.com/massotherapie



Danielle Audet Comptabilité



Tenue de Livres
Service de paies
Impôt des particuliers

328, Rang 10 La Reine (Qc) J0Z 2L0

Téléphone: (819)-947-6571
Télécopieur: (819)-947-2202



Municipalité
de La Reine

Authentik-08
Récupérer - créer - fabriquer

Amiel Sétoumou
La Reine, Qc

MERCI! Grâce à vous, nous recevons notre journal communautaire!

Janvier 2020

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jedi	Vendredi	Samei
		collecte annulée 	1 Messe	2 Bureau municipal fermé	3	4
5 Célébration	6	7 	8 Repas communautaire	9	10	11
12 Messe	13 Séance du conseil	14 	15	16	17	18
19 Célébration	20	21 	22	23	24	25
26 Messe Téléthon	27	28 	29	30	31	